



VILLE D'OUQUES  
41290

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2015 A 20 H30

**Etaient présents** : M. André BOISSONNET, Maire, Mmes Quitterie GUERIN, Françoise BOISSE, MM. Denis LAUBERT, Alexandre PETIT, Adjoint, Mesdames et Messieurs Françoise MIGNOT, Jean-Claude PEREL, Jocelyne BARRE, Jacky CORMIER, Sylvie PITOU, Jérôme LESUEUR, Christelle Launay et Dominique DESCHAMPS formant la majorité des membres en exercice

**Etaient absents ou excusés** : Mme Natacha COTTRELL, M. Jean-Pierre VOISIN.

Madame Christelle LAUNAY a été élue secrétaire.

### **Délibération n° 2015 – 45 :**

#### **Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2014**

Le Cabinet d'Etudes Dupuet, missionné par le conseil municipal, a présenté le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service assainissement. Celui-ci a été approuvé par le conseil municipal.

### **Délibération n ° 2015 – 46 :**

#### **Rapport annuel de l'assainissement : mission de conseil à maîtrise d'ouvrage**

Le conseil municipal confie au cabinet Dupuet de Tours une mission de conseil pour la réalisation du rapport annuel de l'assainissement pour une durée de 6 ans moyennant un coût annuel de 1 360 € HT.

### **Délibération n ° 2015 – 47 :**

#### **Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Loire-Bretagne 2016-2021 : avis**

Le conseil municipal émet un avis défavorable.

### **Délibération n ° 2015 – 48 :**

#### **Désaffiliation de la Communauté d'Agglomération de Blois et du CIAS du Blaisois du Centre de Gestion de Loir et Cher**

Le conseil municipal émet un avis défavorable à la désaffiliation de la Communauté d'Agglomération de Blois et du CIAS du Blaisois du Centre de Gestion de Loir et Cher

### **Délibération n ° 2015 – 49 :**

#### **Communauté de communes Beauce et Forêt : adhésion au service commun d'instruction des Autorisations d'Urbanisme**

Le conseil municipal adhère au service commun « Instruction des Autorisations d'Urbanisme » avec les Communautés de Communes Beauce et Forêt, Beauce Ligérienne, et Grand Chambord.

### **Délibération n ° 2015 – 50 :**

#### **Budget Principal : décision modificative**

Le conseil municipal approuve la décision modificative du budget principal intégrant les ajustements liés aux informations transmises par les services de l'Etat.

### **Délibération n ° 2015 – 51, 52, 53 :**

#### **Construction d'une salle associative sportive**

Le conseil municipal décide d'engager une consultation selon la procédure des marchés adaptés, autorise l'engagement d'un coordonnateur SPS et sollicite une subvention auprès de la Fédération Française de Football.

**Délibération n ° 2015 – 54 :**

**Syndicat du Réveillon : mise à disposition du personnel administratif**

Le conseil municipal met à disposition du syndicat du réveillon le personnel administratif pour assurer la gestion de la collectivité jusqu'à sa dissolution.

**Délibération n ° 2015 – 55 :**

**Salle polyvalente : mise à disposition du bâtiment**

Le conseil municipal passe une convention avec le Syndicat Mixte à Vocation Sportive et Educative pour la mise à disposition du bâtiment de la salle polyvalente afin d'assurer les charges de fonctionnement.

**Délibération n ° 2015 – 56 :**

**Vidéo protection stade municipal : demande de subvention**

Le conseil municipal sollicite les services de l'Etat afin d'obtenir des subventions pour installation d'une vidéo protection au stade municipal.

**Délibération n ° 2015 – 57 :**

**Pays Beauce Val de Loire : modification des statuts**

Le conseil municipal approuve la modification de l'article 5 « comité syndical » des statuts relatif au nombre de conseillers départementaux siégeant au Syndicat Mixte du Pays Beauce Val de Loire.

**Délibération n ° 2015 – 58 :**

**Préfabriqué ancienne salle de musique**

Considérant le mauvais état du bâtiment, le conseil municipal décide d'engager la démolition du préfabriqué de l'ancienne salle de musique.

Des informations complémentaires sur les décisions prises par le Conseil Municipal peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la mairie.

Fait à OUCQUES, le 29 Juin 2015

Le Maire,